

PROCES-VERBAL DE LA 2e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

En date du 28 mars 2025 à Ornans 18 h

Les membres de l'association **Familles Rurales du Pays d'Ornans**, dont le siège est situé au 15 avenue du Général de Gaulle 25290 Ornans régulièrement convoqués conformément aux articles 13 à 16 des statuts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire (AGO), le 28 mars 2025 à 18 h.

L'AGO s'est déroulée sous l'autorité de M. Daniel QUARREY, Président en exercice de l'association, avec pour secrétaire de séance, Eliane Menegain, secrétaire de l'association.

Participation et quorum

Il a été tenu une feuille d'émargement pour les membres du Conseil d'administration, les salariés et les adhérents présents, ainsi que les élus et partenaires.

• Présents

Administrateurs

Présents :

LOUBIERE Anne
MENEGAIN Eliane
POURCHET Catherine
QUARREY Daniel

Excusée mais représentée (pouvoir donné) :
CAILLET Lydie (pouvoir à Eliane Menegain)

Salariés :

Coralie RICHARDOT, directrice
Ketty BOLTZ assistante
Benoit HUGON animateur

Commissaire aux comptes : GOUX Alexine

Président de la fédération régionale et vice-président de la fédération départementale : Philippe ARNOUX

Elus : Estelle BOURNEZ 2^e Adjointe d'Ornans

Adhérents :

Pouvoirs donnés par :
GROSLAMBERT Claire
MANGIN Michèle
ROUILLON Anne

à
BOLTZ Ketty QUARREY Daniel
POURCHET Catherine
QUARREY Daniel

• Excusés :

BAVEREL Sylvie Directrice Syndicat MVL
FOUROT Félicien, CAF du Doubs
GUILLAME Isabelle Maire d'Ornans
LABERTERIE Patricia, élue commune Ornans
LONGEOT J-François, sénateur
VUILLECARD Mireille, directrice primaire STM

Le quorum n'était pas atteint à l'occasion de la première assemblée générale ordinaire prévu à l'article 16, la deuxième assemblée générale ordinaire a pu délibérer valablement quel que soit le nombre de présents ou représentés comme prévu à l'article 16.

Ordre du jour

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 29 mars 2024.
- Présentation et vote des rapports : moral, d'activité et financier 2024 (1)
- Présentation du rapport du commissaire aux comptes.
- Proposition et vote de l'affectation du résultat 2024.
- Quitus au conseil d'administration
- Proposition et vote du montant de l'adhésion 2026.
- Rapport d'orientations 2025-2026.
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.
- Informations et questions diverses.

(1) les documents ont été mis à disposition sur le site de FRPO; ils ne sont pas repris intégralement à l'AGO. Seuls quelques éléments significatifs sont présentés.

Le Président remercie les administrateurs, les salariés, les partenaires, la Commissaire aux comptes, les élus. Le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée approuve le Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mars 2024 à l'unanimité.

PV de l'AG 2024 : vote à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Lecture des rapports moral, d'activités et financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2024. L'assemblée générale approuve les dits documents tels qu'ils lui ont été présentés. Cette résolution est adoptée ainsi :

- rapport moral : lecture par Daniel Quarrey, Président

Rapport moral : vote à l'unanimité.

- rapport financier : présentation par Coralie RICHARDOT directrice

Intervention de la commissaire aux comptes, Alexine Goux : la nature de l'activité de FRPO nécessite d'avoir une trésorerie suffisante, elle est cette année meilleure que l'année précédente.

Le résultat est positif de 32 366,45 €, il est dû principalement aux arrêts maladie. L'absentéisme représente 9,38% des jours travaillés soit l'équivalent de 3 ETP. Grâce aux résultats positifs sur 2 années consécutives, les fonds propres augmentent, ce qui permet la stabilité de la structure. Le recouvrement des créances est nettement amélioré.

L'audit des comptes permet de dire que les comptes sont sincères, ils sont donc certifiés.

Alexine Goux remercie FRPO de l'accueil réservé aux équipes du cabinet comptable.

Rapport financier : vote à l'unanimité

- rapport d'activités : présentation par Coralie RICHARDOT, avec diaporama

Rapport d'activités : vote à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Le président rappelle que pour l'année 2024, il a été dégagé un excédent 32 366,45€. Sur proposition du conseil d'administration de l'association, il est proposé d'affecter ce résultat en réserves facultatives, c'est-à-dire conservé par la structure.

Résolution votée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Il est demandé à l'assemblée de donner son "quitus" au conseil d'administration pour la bonne gestion de l'association au cours de l'année civile 2024.

Résolution votée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide de maintenir la cotisation de 2026 au même niveau que celle de 2025, à savoir 20 € par famille.

Rappel : 95 % de cette cotisation repart aux instances fédérales et nationales.

Cette dernière relation entre FRPO et la Fédération pour les cotisations devrait à l'avenir disparaître, pour 2026 normalement, selon Philippe ARNOUX, ce qui pourrait permettre de fixer un montant de cotisation plus librement. Ce sujet fera encore l'objet de débats.

Résolution : votée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Présentation par Coralie des orientations 2025/2026.

L'accent est mis maintenant sur la formation aux logiciels pour tous les personnels.

Pour les séjours, une réflexion est en cours, afin d'adapter les propositions de séjour aux besoins des familles. Il s'agit principalement de la durée des séjours et du passage de 3 à 4 jours.

Pour les projets, cela tourne autour de l'aménagement de la grande salle, avec la création d'un atelier cuisine. L'aménagement de l'espace cuisine sera pris en charge par la mairie d'Ornans. Pour le mobilier, l'association a fait appel au don à travers le dispositif « Oui ! Sociétaires » du Crédit Agricole. Les sociétaires du Crédit Agricole peuvent nous distribuer des points qui seront ensuite convertis en euros.

Pour les événements, la soirée Contes a lieu ce 29 mars et le gala de danse le vendredi 13 juin ; celui-ci pourrait être couplé avec une journée Familles le samedi 14 juin. Une réflexion est menée pour d'autres événements, à définir pour le moment.

Il est nécessaire d'avoir une autre vision sur nos activités et de s'orienter vers des activités non proposées par ailleurs. C'est le cas de l'informatique par exemple, qui pourrait proposer des modules vers l'extérieur d'Ornans, car la commune offre déjà des prestations gratuites via la Fabrique Collective. Cela permettrait de toucher des personnes qui ne se déplacent pas forcément.

Présentation : votée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Le Président rappelle que le CA va de 6 sièges minimum à 15 sièges maximum.

Il y a eu une démission : Grégory CATTET mais nous avons deux candidatures : Edith FAIVRE et Alexis MOUGNARD.

Le président soumet au vote de l'assemblée générale les candidatures qui viennent de lui être présentées.

Candidatures adoptées à l'unanimité

Les membres du conseil d'administration sont les suivants :

Lydie CAILLET
Edith FAIVRE
Anne LOUBIERE
Eliane MENEGAIN

Alexis MOUGNARD
Aurélie PASCAL
Catherine POURCHET
Daniel QUARREY

Résolution : votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

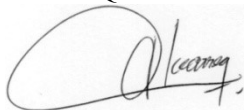
Philippe Arnoux précise que la fédération dispose d'un partenariat avec la structure en charge des territoires, qui forme les agents susceptibles d'intervenir dans les agences France Services et qui pourrait intéresser FRPO dans le cadre de sa recherche de diversification.

La séance est levée à 19 h 30

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Ornans, le 28 mars 2025

Le Président
Daniel QUARREY



Le Secrétaire de séance
Eliane MENEGAIN

